



SNUipp-FSU

71



Les syndicats départementaux CGT, FO, FSU et SudEducation appellent tous les enseignant·es et personnels du 1^{er} et 2nd degré à se mettre en grève et participer à la manifestation

A MACON (Cité administrative) à 14h30

Depuis près de 20 ans, le nombre d'élèves en grande difficulté a augmenté en France. Les inégalités scolaires se sont aggravées. Les conditions de travail des personnels se sont dégradées. Et l'Ecole que dessine le ministre de l'Education Nationale est celle du renforcement des inégalités : celle du tri social de nos élèves au détriment de la qualité des apprentissages.

Collège

Pour économiser encore plus de moyens sur les DHG, le rectorat a fixé le plafond à 28 élèves en 6^e et 30 élèves sur les autres niveaux.

La réforme de la réforme du collège renforce encore l'autonomie des établissements.

Lycée

La réforme du lycée oriente les élèves vers le supérieur dès la fin de la 2nde, va aggraver les déterminismes sociaux et les disparités entre les établissements.

Les DHG encore en baisse vont faire exploser le nombre d'élèves par classe.

1^{er} degré

En Saône-et-Loire, du fait des postes à rendre et du dédoublement des CP à 12, plus de 40 classes vont fermer en milieu rural. Réduire les effectifs en REP, oui, **mais pas au détriment des autres élèves du département**

Quand trop de classes de CP sont à dédoubler en REP, on fait sortir les écoles du dispositif de l'Education Prioritaire (groupes scolaires St Exupéry et Kergomard de Chalon). **Toutes les écoles relevant de l'Education Prioritaire doivent pouvoir en bénéficier.**

7 contractuels embauchés : ce sont autant de fonctionnaires formés et protégés par leur statut de moins dans le département.

CE N'EST PAS ACCEPTABLE !

Enseignement professionnel

Le rapport Calvez-Marcon présente l'apprentissage comme la solution miracle à l'insertion des jeunes et propose d'augmenter encore la mixité des publics.

La réforme post-bac va réduire les possibilités de poursuite des études supérieures.

Pour l'École et les personnels nous exigeons donc :

- La baisse immédiate de tous les effectifs des classes ;
- Des moyens pour l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Des créations de postes à hauteur des besoins de la maternelle à l'université ;
- L'abandon de la réforme du collège ;
- L'abandon de la réforme « bac 2021 » et du « plan étudiant », et maintien du baccalauréat comme 1^{er} grade universitaire ;
- L'abandon de la réforme de l'apprentissage qui aboutirait notamment à la suppression des lycées professionnels ;
- La fin de la mise en concurrence et l'autonomie des établissements scolaires.

Pour une fonction publique garante de l'intérêt général et au service de la cohésion sociale nous exigeons :

- Le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et des créations de postes à hauteur des besoins ;
- Un plan de titularisation des personnels contractuels ;
- Le respect de l'égalité professionnelle ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

Parce que toutes ces revendications sont liées et visent à défendre la fonction publique, nos organisations appellent les personnels à se réunir en assemblées dans les écoles, les collèges et les lycées pour préparer la grève et les manifestations du 22 mars avec l'ensemble des fonctionnaires appelés à se mobiliser.

MANIFESTATION A 14H30 – MACON (Cité Administrative)

Par ailleurs, une audience inter-établissements, soutenue par les organisations syndicales CGT Educ'Action, FNEC-FP-FO, FSU, Sud-Education sera demandée à la rectrice le matin qui sera suivie d'un rassemblement devant le rectorat à 13h